Le 1er système connecté pour la gestion du diabète

Communiqué de Presse

Mise à disposition d'un prospectus d'admission à l'occasion de l'émission d'actions nouvelles dans le cadre d'un placement auprès d'investisseurs spécialisés dans la santé

Correction d'omission sur l'identité des principaux investisseurs ayant pris part au placement

Paris, France, 7 juillet 2017 - Cellnovo (« **Cellnovo** » ou la « **Société** » CLNV:EN Paris), société de technologie médicale qui conçoit et distribue la première micro-pompe connectée permettant une meilleure gestion du diabète, annonce aujourd'hui la mise à disposition du public du prospectus d'admission visé par l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 7 juillet 2017 sous le numéro 17-342 (le « **Prospectus** »), en vue de l'admission d'actions nouvelles de la Société émises dans le cadre d'un placement auprès d'investisseurs institutionnels.

Le Prospectus est composé du document de référence 2016 de de la Société enregistré par l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 5 juillet 2017 sous le numéro R.17-053, d'une note d'opération et du résumé du Prospectus. Le Prospectus est disponible sans frais sur les sites internet de la Société (www2.cellnovo.com/) et/ou de l'AMF (www.amf-france.org).

Il est prévu que les actions nouvelles soient admises aux négociations sur la même ligne de cotation que les actions existantes de la Société (ISIN FR 0012633360) le 12 juillet 2017 sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

Correction d'omission sur l'identité des principaux investisseurs ayant pris part au placement

En complément de de l'information figurant dans le communiqué de presse de résultat de l'opération préalablement diffusé par la Société ce jour, la Société précise, qu'outre le soutien de ses actionnaires historiques EDRIP, ALIAD et Forbion à hauteur de 6,8% du placement, la participation de Financière Arbevel représente 39,3% de l'opération comme indiqué dans la note d'opération et le résumé du Prospectus figurant en annexe du présent communiqué (dans les rubriques E3 et E6).

Facteurs de risques et informations accessibles au public

L'attention du public est attirée sur les facteurs de risque relatifs à l'augmentation de capital exposés à la section 2 de la note d'opération et sur les facteurs de risque relatifs à la Société et à son activité, présentés au chapitre 4 du document de référence 2016 de la Société enregistré par l'AMF le 5 juillet 2017 sous le numéro R.17-053, disponible sans frais sur les sites internet de la Société (www.cellnovo.com) et/ou de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

●●●

À propos de Cellnovo (Euronext : CLNV)

Société indépendante de dispositifs médicaux spécialisée dans le diabète, Cellnovo a conçu et distribue le premier système connecté tout-en-un de gestion du diabète, qui contribue à simplifier la vie des patients. Compacte, intuitive et entièrement connectée, la pompe d'insuline de Cellnovo comprend un écran tactile avec un lecteur de glycémie intégré. Ce système unique permet une gestion optimale des injections d'insuline tout en

Le 1er système connecté pour la gestion du diabète

assurant aux patients une grande liberté de mouvement et une tranquillité d'esprit. Grâce à la transmission automatique des données, il permet également un monitoring constant et en temps réel de l'état du patient par les membres de sa famille et ses professionnels de santé. Cellnovo participe actuellement à plusieurs projets majeurs de Pancréas Artificiel pour le développement de systèmes de délivrance automatisé d'insuline avec Diabeloop, TypeZero et Horizon 2020.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.cellnovo.com

À propos du système de gestion du diabète Cellnovo

Compacte, intuitive et entièrement connectée, la pompe à insuline de Cellnovo comprend un écran tactile avec un lecteur de glycémie. Ce système unique permet une gestion optimale des injections d'insuline tout en assurant aux patients une grande liberté de mouvement et une tranquillité d'esprit. Grâce à la transmission automatique des données, il permet également un monitoring constant et en temps réel de l'état du patient par les membres de sa famille et ses professionnels de santé.

Cellnovo is listed on Euronext, Compartment C
ISIN: FR0012633360 – Ticker: CLNV

Cellnovo

Directrice Générale
Sophie Baratte
investors@cellnovo.com

NewCap

Relations Investisseurs
Tristan Roquet Montégon
+ 33 1 44 71 00 16

Relations Media en France
Nicolas Merigeau
+ 33 1 44 71 94 98
cellnovo@newcap.eu

Consilium Strategic Communications

Relations Media au Royaume-Uni
Chris Gardner, Chris Welsh, Laura Thornton
+44 20 3709 5700
cellnovo@consilium.com

Avertissement

La diffusion du présent communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

En France, l'offre et la cession des actions Cellnovo décrites ci-dessous seront effectuées exclusivement dans le cadre d'un placement au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées conformément à l'article L. 225-138 du code monétaire et financier et aux dispositions réglementaires applicables. Elles ne constituent pas une offre au public au sens de l'article L. 411-1 du code monétaire et financier.

S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen ayant transposé la directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 (telle que modifiée notamment par la directive 2010/73/EU, dans la mesure où cette directive a été transposée dans chacun des Etats membres de l'Espace Economique Européen) (la « **Directive Prospectus** »), aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des valeurs mobilières objet de ce communiqué dans l'un ou l'autre des Etats membres. En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres, sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 3(2) de la Directive Prospectus si elles ont été transposées dans cet Etat membre ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par Cellnovo d'un prospectus au titre de l'article 3(2) de la Directive Prospectus et/ou des règlementations applicables dans cet Etat membre.

cellnovo

Le 1er système connecté pour la gestion du diabète

Le présent communiqué et les informations qu'il contient s'adressent et sont destinés uniquement aux personnes (i) qui sont situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) qui sont situés en dehors des Etats-Unis, (iii) qui sont des professionnels en matière d'investissements (« *investment professionals* ») au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (le « **Financial Promotion Order** ») ou (iv) qui sont visées à l'article 49(2) (a) à (d) du Financial Promotion Order (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, « *high net worth companies, unincorporated associations etc.* ») ou (v) sont des personnes auxquelles une invitation ou une incitation à s'engager dans une activité d'investissement (au sens de l'article 21 du Financial Services and Markets Act 2000) peut être légalement communiquée ou transmise (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii), (iv) et (v) étant ensemble dénommées, les « **Personnes Habilitées** »). Toute invitation, offre ou accord en vue de la souscription ou l'achat de titres financiers objet du présent communiqué est uniquement accessible aux Personnes Habilitées et ne peut être réalisé(e) que par les Personnes Habilitées. Ce communiqué s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par toute personne autre qu'une Personne Habilitée.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de souscription ou d'achat, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Cellnovo aux Etats-Unis ou dans toute autre juridiction dans laquelle l'opération pourrait faire l'objet de restrictions. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « **U.S. Securities Act** »), étant précisé que les actions Cellnovo n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et que Cellnovo n'a pas l'intention de procéder à une offre au public des actions Cellnovo aux Etats-Unis.

Conformément à l'article 211-3 du Règlement Général de l'AMF, il est rappelé que :

- L'offre ne donne pas lieu à l'établissement d'un Prospectus soumis au visa de l'AMF. En revanche, l'admission des actions à émettre dans le cadre de l'opération donnera lieu à l'établissement d'un Prospectus visé par l'AMF.

- Les personnes ou entités mentionnées au 2° du II de l'article L. 411-2 du code monétaire et financier ne peuvent participer à cette offre que pour compte propre dans les conditions fixées par les articles D. 411-1, D. 411-2, D. 734-1, D. 744-1, D. 754-1 et D. 764-1 du code monétaire et financier.

- La diffusion, directe ou indirecte, dans le public des actions ainsi souscrites ou acquises ne peut être réalisée que dans les conditions prévues aux articles L. 411-1, L. 411-2, L. 412-1 et L. 621-8 à L. 621-8-3 du code monétaire et financier.

Toute décision de souscrire ou d'acheter des actions Cellnovo doit être effectuée uniquement sur la base des informations publiques disponibles concernant Cellnovo. Ces informations ne relèvent pas de la responsabilité de Oddo BHF SCA et n'ont pas été vérifiées indépendamment par Oddo BHF SCA.

RÉSUMÉ DU PROSPECTUS

Visa n° 17-342 en date du 7 juillet 2017 de l'AMF

Le résumé se compose d'une série d'informations clés, désignées sous le terme d'« Eléments », qui sont présentés en cinq Sections A à E et numérotées de A.1 à E.7.

Ce résumé contient l'ensemble des Eléments devant figurer dans le résumé d'un prospectus relatif à cette catégorie de valeurs mobilières et à ce type d'émetteur. Tous les Eléments ne devant pas être renseignés, la numérotation des Eléments dans le présent résumé n'est pas continue.

Il est possible qu'aucune information pertinente ne puisse être fournie au sujet d'un Elément donné qui doit figurer dans le présent résumé du fait de la catégorie de valeurs mobilières et du type d'émetteur concernés. Dans ce cas, une description sommaire de l'Elément concerné figure dans le résumé avec la mention « sans objet ».

cellnovo

Le 1er système connecté pour la gestion du diabète

Section A – Introduction et avertissements		
A.1	**Avertissement au lecteur**	Ce résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus. Toute décision d'investir dans les titres financiers qui font l'objet de l'offre au public ou dont l'admission aux négociations sur un marché réglementé est demandée doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus par l'investisseur. Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres de l'Union Européenne ou parties à l'accord sur l'Espace Economique Européen, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire. Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris, le cas échéant, sa traduction, n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus ou s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces valeurs mobilières.
A.2	**Consentement de l'Emetteur sur l'utilisation du Prospectus**	Sans objet.
Section B – Emetteur		
B.1	**Raison sociale et nom commercial**	Cellnovo Group (la « **Société** » et, avec l'ensemble de ses filiales consolidées, le « **Groupe** »).
B.2	**Siège social / Forme juridique / Droit applicable / Pays d'origine**	- Siège social : 13, rue de Londres, 75009 Paris – France. - Forme juridique : Société anonyme à conseil d'administration. - Droit applicable : droit français. - Pays d'origine : France.
B.3	**Nature des opérations et principales activités**	Basée en France et au Royaume-Uni, la Société fabrique et distribue un système propriétaire innovant de gestion du diabète composé d'une micro-pompe à insuline, d'un terminal mobile à écran tactile avec glucomètre (dans la version actuelle) et fonctionnalités (délivrance d'insuline, glycémie, activité physique, alimentation) intégrés, et d'une connexion en temps réel des données via un accès sécurisé à un outil de gestion clinique en ligne. Le système Cellnovo est le seul dispositif à

présenter cette fonctionnalité. La micro-pompe est constituée de la cartouche d'insuline jetable et d'un composant durable qui contient la batterie et l'électronique de la pompe.

Ce dispositif permet de simplifier la vie quotidienne des patients. Il offre également aux patients et aux professionnels de santé la possibilité de suivre quatre paramètres clés dans la gestion du diabète :

1- la quantité d'insuline diffusée (en basal et en bolus) ;

2- l'activité physique ;

3- l'alimentation des patients en temps réel ; et

4- le niveau de glycémie des patients.

Cellnovo cible les patients diabétiques insulino-dépendants, avec une priorité pour les patients diabétiques de type 1 (qui représentent 10% des 415 millions de diabétiques dans le monde), en raison du caractère précoce et intensif des soins vitaux dont ils ont besoin.

Le système Cellnovo est le plus automatisé à ce jour sur le marché, même si certaines étapes requièrent encore l'intervention du patient. Le système Cellnovo permet ainsi une gestion automatisée de l'insuline « basale », administrée au patient en continu et programmable par le patient et l'équipe soignante. Il permet aussi une gestion assistée de l'insuline « bolus » nécessaire pour l'absorption de repas, selon le taux suggéré par le système (et validé par le patient), en fonction des aliments saisis. Il permet enfin au patient diabétique de suivre son niveau de glycémie sanguine, soit après analyse d'une goutte de sang et lecture de la glycémie à l'aide du lecteur de glycémie (BGM) développé par Roche et intégré à la tablette Cellnovo, soit par saisie manuelle du taux de glucose, si le patient est équipé d'un lecteur de glucose en continu (CGM). Les données collectées automatiquement ou saisies manuellement dans le système Cellnovo sont transmises automatiquement vers un site médical internet, accessible par le patient et l'équipe médicale, grâce à la carte SIM de la tablette.

Le système dispose du marquage CE lui donnant accès à la commercialisation dans tous les pays européens, et il a fait l'objet d'un dépôt de dossier en novembre 2016 auprès de la FDA en vue d'obtenir une autorisation 510(k) pour accéder au marché américain. Le système est déjà commercialisé en France, au Royaume-Uni, en Italie et aux Pays-Bas. Il est remboursé dans les grands pays européens ainsi qu'aux Etats-Unis et au Canada au même titre que les pompes tubes à insuline présentes sur le marché depuis de nombreuses années.

Au cours du second trimestre 2017, Cellnovo a transféré chez Flex la production des cartouches d'insuline utilisées dans son système, afin d'être en mesure de produire à grande échelle et d'optimiser ses procédés de fabrication et ses prix de revient à moyen terme. Il est prévu que la production monte en puissance au cours de l'été 2017.

Sur le segment de marché des micro-pompes qui est le plus dynamique, Cellnovo a une stratégie d'expansion clairement définie : accélérer la commercialisation du produit, d'abord en Europe, puis aux Etats-Unis et enfin en Asie, développer ses

		capacités de production pour faire face à la forte demande attendue et développer une ou plusieurs solutions de pancréas artificiel en partenariat. La Société maintient son objectif d'équiper 45.000 patients avec le système Cellnovo, à l'horizon 2020.
B.4 a	**Principales tendances récentes ayant des répercussions sur l'émetteur et ses secteurs d'activité**	Depuis le lancement commercial de la pompe Cellnovo en 2015 et jusqu'au 31 mars 2017, le Groupe a commercialisé 667 systèmes. Le 26 avril 2017, la Société a annoncé avoir reçu le 1er lot de cartouches d'insuline commercialisable de la part de son partenaire de production Flex. Dans les mois qui viennent, Cellnovo entend se focaliser tout particulièrement sur les évolutions suivantes : - en novembre 2016, Cellnovo a déposé un dossier 510k auprès de la FDA aux Etats-Unis afin de pouvoir commercialiser sur le marché américain son système de gestion du diabète. En attendant l'obtention de cette autorisation de mise sur le marché, Cellnovo poursuit ses préparatifs et espère pouvoir lancer son système aux Etats-Unis avant la fin de l'année 2017 ou au début 2018 sous la forme d'un lancement pilote ; - En considération du marché potentiel estimé, la Société a choisi d'accélérer le développement d'une solution de pancréas artificiel basé sur son système de gestion mobile du diabète et sa micro-pompe, ainsi qu'un capteur de glycémie et un algorithme qui serait fournis par des tiers. Une telle solution se fonde sur l'utilisation d'une pompe à insuline en boucle fermée, à partir des données d'un capteur de glycémie en continu, collectées en temps réel. Le montant d'insuline administrée au patient sera défini au moyen d'algorithmes puissants, qui se fondent sur les données de glycémie, l'exercice physique et les habitudes alimentaires du patient. Cellnovo participe à trois projets de pancréas artificiel, afin de préparer le lancement sur le marché européen d'une solution intégrant sa micro-pompe Cellnovo à un horizon d'environ une année. Une telle solution de pancréas artificiel viendrait en complément de l'offre produit actuellement commercialisée par Cellnovo mais ne la remplacerait pas. En effet, l'automatisation que représente le fonctionnement d'un pancréas artificiel s'appuie sur le système actuel de Cellnovo ; les systèmes vendus actuellement pourront éventuellement être mis à niveau pour bénéficier de l'option d'automatisation du pancréas artificiel, lorsque celle-ci sera disponible ; - dans ce contexte, la Société a annoncé le 18 avril 2017 la signature d'un accord avec TypeZero par laquelle cette dernière accorde au Groupe une licence commerciale mondiale non exclusive pour l'intégration et la commercialisation de sa technologie de Pancréas Artificiel dans le système mobile de gestion du diabète de Cellnovo en lien avec le lecteur de glycémie en continu de la société Dexcom ; - la Société a également annoncé sa participation à l'étude clinique lancée par la société Diabeloop en vue d'obtenir en 2018 le marquage CE du Pancréas Artificiel Diabeloop associé au système Cellnovo et au lecteur de glycémie en continu de Dexcom.

Par ailleurs, sur le plan industriel, la Société a annoncé le 28 juin 2017 la création d'une seconde ligne de production chez Flex, sur son site industriel basé en Roumanie, avec une capacité de production identique à la première ligne de production de 600 000 cartouches d'insuline par an et un coût de production plus faible que celui de la première ligne de production chez Flex en Autriche.

Sur le plan commercial, la Société a annoncé le 29 juin 2017 la signature de plusieurs accords de distribution couvrant six nouveaux marchés (Espagne, Australie et Nouvelle Zélande, Grèce et Chypre, Israël), dans le cadre de la commercialisation à l'international de son système de gestion du diabète.
Enfin, sur le plan financier :

- Le 19 mars 2017, la Société a annoncé la mise en place d'une ligne de financement en fonds propres auprès de Kepler Chevreux. Depuis cette date et jusqu'au 30 juin 2017, Kepler Cheuvreux a souscrit 450.000 actions (soit 3,61% du capital social de la Société sur une base non diluée), pour un prix brut total de 2,3 millions d'euros. Les solde des actions de la Société que Kepler Cheuvreux peut souscrire par exercice des BSA qu'il détient au titre de cette ligne de financement est de 1.050.000 actions (soit 8,42% du capital social sur une base non diluée), représentant un produit net de 5,7 millions d'euros, sur la base d'un cours de l'action de 5,45€ (moyenne des cours pondérés par les volumes échangés sur la période du 1er au 30 juin 2017).
- Le 8 mai 2017, Cellnovo Ltd., une filiale de la Société, a contracté un emprunt sur 42 mois auprès de Kreos Capital V (UK) Ltd pour un montant de 5 millions d'euros. Cet emprunt porte intérêt au taux annuel de 11%. Le remboursement du capital est dû par échéances mensuelles à compter du 12ème mois, soit à partir de mai 2018.
- Le 7 juillet 2017, la Société a signé avec la Banque Européenne d'Investissement (la « **BEI** ») un contrat de financement pour un montant total de 20 millions d'euros tirable en trois tranches : une tranche de 8 millions d'euros (la « **Tranche 1** ») qui sera tirée par la Société d'ici à fin juillet 2017, sous réserve de conditions documentaires à remettre à la BEI (notamment l'accord de Kreos sur les conditions du financement), et deux tranches de 6 millions d'euros chacune, qui pourront être tirées jusqu'au 7 janvier 2020, sous réserve de respect de conditions de capitaux propres complémentaires, de chiffre d'affaires et d'obtention d'autorisations de commercialisation.

  Ce crédit sera affecté au financement des dépenses d'investissement, dépenses opérationnelles et besoin en fonds de roulement de la Société.

  Le taux d'intérêt servi à la BEI est de 7% annuel et payable 2 fois par an à échéance de la période. La Tranche 1 sera en partie affectée au remboursement du prêt souscrit auprès de Kreos en mai 2017 au taux de 11% annuel.

  Le remboursement de chaque tranche s'effectuera intégralement à maturité, soit cinq ans après le tirage.

		Le crédit consenti par la BEI n'est pas assorti de sûretés et sera garanti par un cautionnement réel consenti par la filiale anglaise de la Société, Cellnovo Ltd. Toute société du groupe dont les actifs, les revenus ou l'EBITDA viendraient à constituer au moins 10% des actifs, revenus ou EBITDA consolidés du groupe, devra également devenir caution personnelle de ce crédit. Dans le cadre de cet accord, la Société s'est également engagée à émettre des bons de souscription d'actions (les « **BSA_{BEI}** ») au profit de la BEI dont les principales caractéristiques seront les suivantes : un nombre total maximum de 788 241 BSA_{BEI} seront souscrits par la BEI au titre de cet accord ; chaque BSA_{BEI} donnera droit de souscrire une action ordinaire nouvelle de la Société à un prix unitaire égal à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action Cellnovo des cinq dernières séances de bourse précédant le jour de l'émission des BSA_{BEI}, diminuée d'une décote de 10% ; et l'exercice de l'intégralité des BSA_{BEI} représentera une dilution maximum totale d'environ 5,9% (sur une base non diluée) au 30 juin 2017. Les BSA_{BEI} seront exerçables par la BEI à hauteur d'environ 315 297 BSA_{BEI} à compter du remboursement de la Tranche 1, puis d'environ 236 472 BSA_{BEI} à compter du remboursement de chacune des deux autres tranches et, dans tous les cas, au plus tard au quinzième anniversaire de leur émission.
B.5	**Description du Groupe et de la place de l'émetteur dans le Groupe**	A la date du Prospectus, la Société est à la tête d'un groupe de sociétés organisé comme suit : 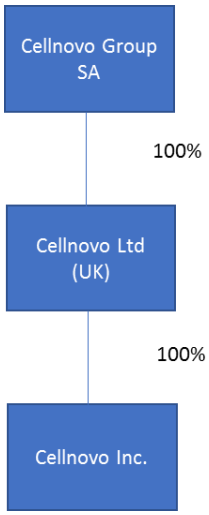 A la date du Prospectus, Cellnovo Group détient sa filiale Cellnovo Ltd à 100% et Cellnovo Ltd, société de droit anglais enregistrée sous le numéro 04349221 et ayant son siège social situé Ethos Kings Road, Swansea, SA1 8AS**,** Pays de Galles (Royaume-Uni) détient sa filiale Cellnovo Inc à 100%.

B.6 Principaux actionnaires

A la date du Prospectus, et sur la base des informations portées à la connaissance de la Société, la répartition de l'actionnariat de la Société ressortait comme suit :

Actionnaires	Sur une base non diluée		Sur une base diluée (1)	
	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote (2)	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote
ForCe-Novo B.V. (Forbion Capital Partners)	1 786 308	14,3%	1 786 308	12,7%
Fonds gérés par Edmond de Rothschild Investment Partners	1 720 520	13,8%	1 720 520	12,2%
Fonds gérés par Advent Venture Partners	1 122 458	9,0%	1 122 458	8,0%
Sous-total des actionnaires détenant plus de 5% du capital et n'agissant pas de concert	**4 629 286**	**37,1%**	**4 629 286**	**32,9%**
Fonds gérés par Omnes	492 411	3,9%	492 411	3,5%
Air Liquide Investissements d'Avenir et Démonstration (ALIAD)	423 330	3,4%	423 330	3,0%
Kreos	-	-	136 241	1,0%
Kepler Cheuvreux(3)	-	-	1 050 000	7,5%
Autres actionnaires (dont fondateurs et salariés)	6 930 560	55,6%	7 332 614	52,1%
Total	**12 475 587**	**100,0%**	**14 063 882**	**100,0%**

(1) En tenant compte des 901.635 options de souscription d'actions, des 55.833 « *share options* » émises par Cellnovo Ltd, des 1.673.032 bons de souscription d'actions émis et attribués par la Société à la date du Prospectus, exerçables ou non, donnant respectivement droit à la souscription de 171.961, 1.593 et 1.228.241 actions nouvelles et des 186.500 actions gratuites attribuées par la Société.

(2) Droits de vote théoriques. Toutes les actions disposent des mêmes droits de vote.

(3) Au titre d'une ligne de financement en fonds propres mise en place le 17 mars 2017, étant précisé que Kepler Cheuvreux n'a pas vocation à conserver les actions souscrites dans le cadre de cette ligne de financement et sera donc conduite à les revendre.

A la date du Prospectus, aucun actionnaire ne détient le contrôle de la Société.

B.7 Informations financières historiques clés sélectionnées

Informations financières sélectionnées

Comptes annuels consolidés

Les tableaux ci-dessous sont extraits du bilan et du compte de résultat consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015, établis conformément au référentiel de normes internationales financières (IFRS), tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Bilan consolidé

En milliers d'euros	*Notes*	31/12/2016	31/12/2015
ACTIF			
Immobilisations incorporelles	6	5 925	4 934
Immobilisations corporelles	7	3 430	1 476
Autres actifs financiers non courants		34	51
Total actifs non courants		**9 389**	**6 460**
Stocks	8	1 843	1 007
Clients	9	402	494
Autres créances	9	2 109	1 932
Autres actifs financiers courants	10	8 259	20 220
Trésorerie et équivalents de trésorerie		2 669	6 233
Total actifs courants		**15 282**	**29 885**
Total actifs		**24 671**	**36 345**
PASSIF			
Capital	11	12 026	10 789
Prime d'émission et d'apport	11	86 942	83 330
Réserve de conversion		(1 893)	(142)
Réserves - part du Groupe		(62 714)	(49 002)
Résultat part du Groupe		(14 549)	(14 464)
Total des capitaux propres		**19 813**	**30 509**
Avantages aux personnels	13	15	6
Emprunts et dettes financières non courants	12	462	2 778
Passifs non courants		**477**	**2 784**
Emprunts et dettes financières courants	12	1 201	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14	2 323	2 026
Dettes fiscales et sociales et autres dettes	14	858	1 027
Passifs courants		**4 381**	**3 052**
Total Passif		**24 671**	**36 345**

Compte de résultat consolidé

En milliers d'euros	*Notes*	Exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2016	Exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2015
Chiffre d'affaires	17	1 419	609
Coûts de production		(6 647)	(5 845)
Marge brute		**(5 229)**	**(5 236)**
Dépenses de recherche et développement		(2 366)	(3 244)
Dépenses de ventes et marketing		(2 545)	(1 557)
Frais généraux et administratifs		(4 476)	(5 135)
Autres produits		2	551
Résultat opérationnel		**(14 614)**	**(14 622)**
Charges financières	19	(571)	(1 059)
Produits financiers	19	12	90
Résultat avant impôts		**(15 173)**	**(15 590)**
Impôt sur le résultat	20	625	1 126
Résultat net de la période		**(14 549)**	**(14 464)**
Résultat de base par action (€/action)		(1,34)	(2,45)
Résultat dilué par action (€/action)		(1,34)	(2,45)

Résultat consolidé retraité des frais de R&D capitalisés et des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions

En euros	Exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2016	Exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2015
Résultat net de la periode - IFRS	**(14 549)**	**(14 464)**
Ajustements:		
Rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie	760	1 940
Capitalisation des frais de R&D	(1 203)	(3 522)
Amortissements générés par la capitalisation des frais de R&D	349	659
Résultat net de la periode - non IFRS	**(14 643)**	**(15 388)**
Résultat net du Groupe par action -non IFRS	**(1,35)**	**(2,61)**

Les chiffres ci-dessus correspondent aux résultats selon les normes IFRS corrigés des deux rubriques suivantes :

- Capitalisation des frais de Recherche et Développement : le Groupe capitalise dans son bilan une partie de ses frais de R&D. Si cela n'avait pas été le cas, les charges correspondantes en 2016 auraient été supérieures de 1 203K€ et le résultat net en aurait été diminué d'autant, ainsi que les flux de trésorerie liés aux investissements.

- Rémunérations fondées sur des actions : selon la norme IFRS 2 nous devons comptabiliser en compte de résultat la charge correspondant aux rémunérations fondées sur des actions. Cette charge ne génère aucune sortie

de cash. Pour l'exercice 2016, le montant s'élève à 760 K€.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

En milliers d'euros	*Notes*	Exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2016	Exerc mois c décem
Le résultat net		(14 549)	
Amortissement des immobilisations incorporelles	6	438	
Amortissement des immobilisations coporelles	7	199	
Dotations au provisions pour engagement de retraite		9	
Charges liée au paiements fondés sur des actions		760	
Produits des cessions des immobilisations corporelles		21	
Autres éléments sans impacts sur la trésorerie		-	
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net d'impôts		**(13 120)**	
Variation du besoin en fond de roulement (*)		(887)	
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles		**(14 007)**	
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(1 008)	
Capitalisation des frais de développement		(1 203)	
Acquisition d'immobilisations corporelles		(2 476)	
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement		**(4 687)**	
Augmentation de capital nette des frais d'augmentation de capital		4 849	
Emission d'un emprunt obligataire convertible en actions		-	
Emission/(remboursement) d'un emprunt bancaire		(751)	
Variation des autres actifs financiers courants		11 960	
(Acquisition) / cession d'actions propres		(7)	
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		**16 052**	
Incidence des variations de taux de change		(921)	
Variation globale de la trésorerie		**(3 564)**	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		6 233	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		2 669	

Le 17 mars 2017, le Groupe a annoncé la mise en œuvre d'une ligne de financement en fonds propres (« **Equity Line** ») avec Kepler Cheuvreux, opération qui a fait l'objet d'un prospectus visé par l'AMF le 17 mars 2017 sous le n° 17-098. Kepler Cheuvreux s'est ainsi engagé de manière ferme et définitive à souscrire un nombre maximum de 1.500.000 actions, à sa propre initiative, de manière régulière et raisonnable sur une période maximale de 24 mois, sous réserve qu'un certain nombre de conditions préalables contractuellement définies soient remplies, Cellnovo conservant la possibilité de suspendre ou mettre fin à cet accord à tout moment.

Le 8 mai 2017, une filiale de la Société, Cellnovo Ltd, a contracté un emprunt sur 42 mois avec Kreos Capital V (UK) Ltd, pour un montant de 5 millions d'euros. Cellnovo Ltd a souscrit en totalité à cet emprunt, au taux d'intérêt annuel de 11%. Le remboursement du capital est dû par échéances mensuelles à compter du 12ème mois, soit à partir de mai 2018.

A l'exception des deux opérations décrites ci-dessus, et hors le résultat de la période, aucun autre changement significatif n'est intervenu dans la situation financière de la Société depuis le 31 décembre 2016.

		Par ailleurs, le 7 juillet 2017, la Société a signé avec la BEI un contrat de financement pour un montant total de 20 millions d'euros tirable en trois tranches dont une tranche de 8 millions d'euros d'ici fin juillet 2017, sous réserve de conditions documentaires à remettre à la BEI, notamment l'accord de Kreos sur les conditions du financement (voir en ce sens la section B4a ci-dessus).
B.8	**Informations financières pro forma clés sélectionnées**	Sans objet.
B.9	**Prévision ou estimation de bénéfice**	Sans objet.
B.10	**Réserves sur les informations financières historiques**	Sans objet.
B.11	**Fonds de roulement net**	Au 30 juin 2017, la trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe s'établissait à 7 millions d'euros. Ce montant inclut le produit de la souscription par Kepler Cheuvreux de 450.000 actions, pour un montant brut total de 2,3 millions d'euros, dans le cadre d'une ligne de financement en fonds propres (« Equity Line », qui a fait l'objet d'un prospectus visé par l'AMF le 17 mars 2017 sous le n° 17-098). Ce montant inclut également le produit net de l'emprunt de 5 millions d'euros contracté par Cellnovo Ltd le 8 mai 2017 auprès de Kreos Capital V (UK) Ltd. Compte tenu du plan de développement envisagé le Groupe estime sa consommation de trésorerie (dépenses opérationnelles et investissements) sur les 12 prochains mois à 12,8 millions d'euros. Cette estimation tient compte de la montée en puissance de la production industrielle des cartouches d'insuline chez Flex en Autriche à compter de l'été 2017, qui permettra une amélioration significative de la marge brute. Elle tient compte également de l'installation d'une nouvelle ligne de production chez Flex en Roumanie, au premier semestre 2018, qui générera une baisse supplémentaire des coûts de production. A la date du Prospectus, la Société ne dispose pas d'un fonds de roulement net suffisant pour faire face à ses obligations et à ses besoins de trésorerie sur les douze prochains mois. Ainsi, le Groupe estime que la trésorerie disponible au 30 juin 2017 lui permet de financer ses activités jusqu'à fin novembre 2017, le montant net supplémentaire de trésorerie permettant au Groupe de poursuivre ses activités au cours des 12 prochains mois étant estimé à 5,9 millions d'euros. Néanmoins, le produit net du Placement étant estimé à environ 16,1 millions

		d'euros, le Groupe estime que, à l'issue du règlement-livraison des Actions Nouvelles et sous réserve de la bonne réalisation de celui-ci, sa trésorerie sera assurée pour les douze prochains mois, soit jusqu'à juillet 2018 et la visibilité financière de la Société sera étendue jusqu'à la fin du premier semestre 2019. Par ailleurs, le 7 juillet 2017, la Société a signé avec la BEI un contrat de financement pour un montant total de 20 millions d'euros tirable en trois tranches dont une tranche de 8 millions d'euros d'ici fin juillet 2017, sous réserve de conditions documentaires à remettre à la BEI, notamment l'accord de Kreos sur les conditions du financement (voir en ce sens la section B4a ci-dessus).
Section C – Valeurs mobilières		
C.1	**Nature, catégorie et numéro d'identification des actions nouvelles**	Actions ordinaires de même catégorie que les actions existantes de la Société. Elles porteront jouissance courante et donneront droit, à compter de leur émission, à toutes les distributions décidées par la Société à compter de cette date. Une fois émises, les Actions Nouvelles seront admises sur la même ligne de cotation que les actions existantes. - Code ISIN : FR0012633360 - Mnémonique : CLNV - Classification sectorielle ICB : 4535 – Medical Equipment - Lieu de cotation : Euronext Paris (compartiment C)
C.2	**Devise d'émission**	L'émission des actions est réalisée en euros.
C.3	**Nombre d'actions émises / Valeur nominale des actions**	A la date du Prospectus, le capital de la Société est composé de 12.475.587 actions, d'une valeur nominale de 1,00 euro chacune, toutes entièrement libérées. Après émission des actions nouvelles dont l'admission est demandée (les « **Actions Nouvelles** »), le nombre d'actions composant le capital de la Société sera porté à 16.545.356 actions de 1,00 euro de nominal.
C.4	**Droits attachés aux actions**	En l'état actuel de la législation française et des statuts de la Société, les principaux droits attachés aux Actions Nouvelles sont les suivants : - droit à dividendes ; - droit de vote ; - droit préférentiel de souscription de titres de même catégorie ; - droit de participation à tout excédent en cas de liquidation.
C.5	**Restriction imposée à la libre négociabilité des actions**	Sans objet.

C.6	**Demande d'admission à la négociation**	Il est prévu que les Actions Nouvelles seront admises aux négociations sur Euronext Paris (compartiment C) à compter du 12 juillet 2017, sur la même ligne de cotation que les actions existantes de la Société (code ISIN FR0012633360).
C.7	**Politique en matière de dividendes**	Il n'est pas prévu d'initier une politique de versement de dividendes à court terme. Cependant, le Groupe réévaluera régulièrement l'opportunité de verser un dividende en considérant les conditions générales de l'environnement économique, les conditions spécifiques à son secteur d'activité, les résultats du Groupe, sa situation financière, les intérêts de ses actionnaires ainsi que tout autre facteur qu'il jugera pertinent.
Section D – Risques		
D.1	**Principaux risques propres à l'émetteur ou à son secteur d'activité**	Avant toute décision d'investissement, les investisseurs sont invités à prendre en considération les facteurs de risque résumés ci-dessous. Nous attirons l'attention du lecteur sur les principaux risques à la date du Prospectus : - risque de non adoption du produit par les patients, - risque de non adhésion des praticiens, - risque de développement de solutions innovantes concurrentes ou alternatives, - risque de liquidité ou lié au financement à court terme, - risque de mise en œuvre des suretés accordées par la Société et ses filiales dans le cadre d'emprunts qui leur ont été attribués, notamment par Kreos. ***Risques relatifs à l'utilisation des produits, notamment ceux liés :*** - à la défaillance technique et technologique du produit et au risque d'utilisation ; - aux retours d'expérience des patients ; - à la perception du produit par la communauté des patients et à l'image du Groupe. ***Risques liés à la concurrence existante ou à venir, notamment ceux liés :*** - à un marché difficile à pénétrer ; - au développement de solutions innovantes concurrentes ou alternatives ; - à une rupture technologique ; - à l'obsolescence rapide de la micro-pompe développée par le Groupe et des équipements associés. ***Risques liés au développement commercial et stratégique du Groupe, notamment ceux liés :*** - à un marché difficile à convertir ; - à l'adhésion des prescripteurs au dispositif Cellnovo ;

		- aux politiques de remboursement ; - à la commercialisation des produits de Cellnovo. ***Risques liés au processus de fabrication et à la dépendance vis-à-vis de tiers, notamment ceux liés :*** - à l'automatisation de la production, et notamment des cartouches lors du passage de la production à grande échelle chez Flex ; - à des marges inférieures aux estimations actuelles du Groupe ; - à la dépendance à des technologies ou savoir faire appartenant à des tiers, notamment vis-à-vis du groupe Flex pour la fabrication et l'assemblage, de la technologie Tribo Glide® et du glucomètre intégré de Roche. ***Risques juridiques et règlementaires, notamment ceux liés :*** - à la propriété intellectuelle et industrielle (brevets, savoir-faire, marques, etc.) ; - au nantissement des droits de propriété intellectuelle ; - à une protection des droits de propriété intellectuelle très coûteuse ; - aux actions en contrefaçon ; - à la mise en jeu de la responsabilité du Groupe du fait des produits ; - à la réglementation applicable aux dispositifs médicaux développés par le Groupe et à son évolution possible ; - à la pression accrue sur le prix de vente (contrôles de prix imposés par certains Etats, négociations par les prestataires de service sur le niveau de remboursement du dispositif Cellnovo) ; - à l'obtention ou au non-renouvellement ou à la perte d'autorisations de mise sur le marché. ***Risques relatifs à l'organisation de la Société, notamment ceux liés :*** - à la dépendance vis-à-vis du personnel clé ; - à la gestion de la croissance interne du Groupe. ***Risques financiers et de marché, notamment :*** - risques liés aux pertes historiques et aux pertes futures ; - risque de liquidité ou de financement de la Société au-delà de fin novembre 2017 ; - risque de change (parité EUR/GBP et parité EUR/USD) ; - risque de dilution lié à l'émission ou l'attribution par la Société d'instruments financiers à ses dirigeants et salariés ; - risque de crédit en cas de mise en œuvre des sûretés consenties par la Société afin de garantir le remboursement d'environ 6 millions d'euros au titre des prêts accordés à Cellnovo Ltd par Kreos.
D.3	**Principaux risques propres aux**	Les principaux facteurs de risque liés aux Actions Nouvelles figurent ci-après : - les actionnaires existants verront leur participation dans le capital social de la Société diluée au résultat de l'augmentation de capital avec suppression du

	actions nouvelles	droit préférentiel de souscription réservée à certaines catégories d'investisseurs (voir en ce sens la section E.6 ci-dessous) ; - la volatilité et la liquidité des actions de la Société pourraient fluctuer significativement ; - des cessions d'actions de la Société pourraient intervenir sur le marché et pourraient avoir un impact défavorable sur le prix de marché de l'action ; et - en cas de nouvel appel au marché, il en résulterait une dilution complémentaire pour les actionnaires.
Section E – Offre		
E.1	**Montant total du produit de l'émission et estimation des dépenses totales liées à l'émission**	- Produit brut du Placement : 17.500.006,70 euros. - Estimation des dépenses liées au Placement : environ 1,4 million d'euros - Produit net estimé du Placement : environ 16,1 millions d'euros.
E.2 a	**Raisons de l'offre et utilisation du produit de l'émission**	La Société entend utiliser le produit de l'émission pour financer: - l'accélération des ventes en Europe, en Amérique Latine et en Océanie, (notamment les coûts de marketing et le besoin en fonds de roulement) ; - le lancement ciblé aux Etats-Unis du système Cellnovo sur certains territoires clés ; - l'augmentation de la capacité de production des cartouches d'insuline chez Flex par l'acquisition de chaînes de montage supplémentaires ; - un programme d'optimisation visant à poursuivre la réduction du coût de production des consommables (cartouches d'insuline) ; et - la finalisation du développement des solutions de pancréas artificiel (notamment les activités réglementaires). Le produit net de l'émission permet d'étendre la visibilité financière du Groupe jusqu'à la fin du premier semestre 2019.
E.3	**Modalités et conditions de l'offre**	***Structure de l'opération – Augmentation de capital réservée à une catégorie d'investisseurs – Placement*** Les Actions Nouvelles dont l'admission est demandée ont été offertes, dans le cadre du Placement, à un nombre limité d'investisseurs au sein de l'Union européenne et en Suisse, entrant dans le champ de la catégorie de bénéficiaires

suivante définie par l'assemblée générale du 22 juin 2017 dans sa quatorzième résolution : « *une ou plusieurs sociétés ou fonds d'investissement français ou étrangers (i) investissant à titre principal, ou ayant investi plus de 5 millions d'euros au cours des 24 mois précédant l'augmentation de capital considérée, dans le secteur des sciences de la vie et technologies de la santé, (ii) pour un montant de souscription unitaire supérieur à 50.000 euros (prime d'émission comprise) ; et/ou un ou plusieurs partenaires stratégiques ou financiers de la Société, situé(s) en France ou à l'étranger, ayant conclu ou devant conclure un ou plusieurs contrats de partenariat (développement, co-développement, distributions, fabrication, etc.) commerciaux ou de financement avec la Société (ou une filiale) et/ou à une ou plusieurs sociétés que ces partenaires contrôlent, qui contrôlent ces partenaires ou qui sont contrôlées par la ou les mêmes personnes que ces partenaires, directement ou indirectement, au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.* »

A la date du Prospectus, le placement des Actions Nouvelles auprès des investisseurs (le « **Placement** ») a été réalisé, mais l'émission des actions et la réception du produit de l'émission par la Société n'auront lieu qu'au terme des opérations de règlement-livraison, prévues le 12 juillet 2017.

Nombre d'Actions Nouvelles dont l'admission est demandée

Le Placement a porté sur 4.069.769 actions ordinaires de la Société, représentant un montant nominal de 4.069.769 euros, soit 24,6% du capital social de la Société à la date du Prospectus (sur une base non diluée après réalisation du Placement).

Le montant nominal de l'augmentation de capital est donc inférieur au plafond fixé à 5.000.000 euros par l'assemblée générale du 22 juin 2017 aux termes de sa quatorzième résolution.

Il est précisé que un des fonds gérés par Edmond de Rothschild Investment Partners (EDRIP), ForCe-Novo B.V. (groupe Forbion) et Air Liquide Investissements d'Avenir et Démonstration (ALIAD), actionnaires de référence de la Société, ont souscrit un nombre total de 276.744 Actions Nouvelles pour un montant total de 1.189.999,20 euros représentant 6,8% du Placement, dans les proportions suivantes :

Investisseurs	Nombre d'actions pré-Placement (à la connaissance de la Société)	% du capital et des droits de vote	Nombre d'actions post-Placement (à la connaissance de la Société)	% du capital et des droits de vote	Souscription
Actionnaires détenant plus de 5% du capital social au lancement de l'opération					
ForCe-Novo B.V. (Forbion Capital Partners)	1.786.308	14,3%	1.885.145	11,4%	425 k€
Fonds gérés par Edmond	1.720.520	13,8%	1.819.357	11,0%	425 k€

de Rothschild Investment Partners						
Fonds gérés par Advent Venture Partners	1.122.458	9,0%	1.122.458	6,8%	-
Sous total	*4.629.286*	*37,1%*	*4.826.960*	*29,2%*	*850* k€
Financière Arbevel	-	0,0%	1.600.000	9,7%	6.880 k€
ALIAD	423.330	3,4%	502.400	3,0%	340 k€
Autres (dont actionnaires)	7.422.971	59,5%	9.615.996	58,1%	9.430 k€
TOTAL	**12.475.587**	**100%**	**16.545.356**	**100%**	**17.500** k€

A titre d'information, l'actionnariat avant la réalisation de l'augmentation de capital est présenté en section B6 ci-dessus et celui après réalisation de l'augmentation de capital est présenté en section E6 ci-dessous.

Prix de souscription des Actions Nouvelles

Le prix de souscription des Actions Nouvelles a été fixé à 4,30 euros par action, dont 1,00 euro de valeur nominale et 3,30 euros de prime d'émission.

Ce prix fait ressortir une décote de 17,2% par rapport à la moyenne des cours moyens de l'action de la Société pondérés par les volumes des cinq dernières séances de bourse précédant la fixation du prix (i.e. du 30 juin au 6 juillet 2017 inclus), soit 5,19 euros.

Le prix retenu est conforme aux conditions de fixation du prix déterminées par l'assemblée générale du 22 juin 2017 aux termes de sa quatorzième résolution, soit un prix au moins égal « *à la moyenne pondérée par les volumes des cours des cinq (5) dernières séances de bourse précédant le jour de la fixation du prix d'émission, telle que le cas échéant diminuée d'une décote maximale de 20 %* ».

Droit préférentiel de souscription

L'émission des Actions Nouvelles sera réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes répondant à des caractéristiques déterminées, conformément à l'article L. 225-138 du code de commerce. Les actionnaires de la Société ont décidé expressément la suppression de leur droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes lors de l'assemblée générale mixte du 22 juin 2017 dans sa quatorzième résolution à caractère extraordinaire.

Jouissance des actions émises

Courante.

Garantie

L'émission des Actions Nouvelles ne fait pas l'objet d'une garantie.

Agent de placement et seul teneur de livres

Oddo BHF SCA (« **Oddo** »)
12, boulevard de la Madeleine

		75009 Paris France ***Calendrier indicatif*** 6 juillet 2017 — Diffusion d'un communiqué annonçant le lancement du Placement (après clôture de la bourse de Paris) Fixation des conditions définitives du Placement 7 juillet 2017 — Diffusion d'un communiqué annonçant la clôture du Placement (avant ouverture de la bourse de Paris) Visa de l'AMF sur le Prospectus 10 juillet 2017 — Diffusion par Euronext Paris de l'avis d'admission des Actions Nouvelles 12 juillet 2017 — Règlement-Livraison des Actions Nouvelles Admission des Actions Nouvelles aux négociations sur Euronext Paris
E.4	**Intérêts pouvant influer sensiblement sur l'émission**	Oddo, l'agent de placement et seul teneur de livres et/ou certains de ses affiliés ont rendu et/ou pourront rendre dans le futur diverses prestations de services bancaires, financiers d'investissements, commerciaux et autres à la Société ou aux sociétés du Groupe, à leurs actionnaires ou à leurs mandataires sociaux, dans le cadre desquels ils ont reçu ou pourront recevoir une rémunération.
E.5	**Personne ou entité offrant de vendre des actions / Convention de blocage**	***Nom de la société émettrice*** Cellnovo Group ***Engagement d'abstention de la Société*** Engagement d'abstention de la Société envers Oddo pendant une période de 90 jours suivant la date de règlement-livraison des Actions Nouvelles, sous réserve de certaines exceptions usuelles. ***Engagement de conservation de certains actionnaires historiques de la Société*** Engagement de conservation d'un des fonds gérés par EDRIP, d'ALIAD et de ForCe-Novo B.V. (groupe Forbion) pendant une période expirant 90 jours après la date de règlement-livraison des Actions Nouvelles portant sur les Actions Nouvelles souscrites dans le cadre du Placement.
E.6	**Montant et pourcentage de la dilution résultant immédiatement de l'offre**	**INCIDENCE DE L'EMISSION SUR LA QUOTE-PART DES CAPITAUX PROPRES** A titre indicatif, l'incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres de la Société par action (calculs effectués sur la base des capitaux propres consolidés part du Groupe, tels qu'ils ressortent des comptes consolidés de la Société, non audités, au 30 juin 2017, et du nombre d'actions composant le capital de la Société à cette date après déduction des actions auto-détenues) serait la suivante : **Quote-part des capitaux propres au 30 juin 2017**

	Base non diluée	Base diluée (1)
Avant émission de 4.069.769 Actions Nouvelles	1,77 €	1,57 €
Après émission de 4.069.769 Actions Nouvelles	2,31 €	2,11 €

(1) En tenant compte des 901.635 options de souscription d'actions, des 55.833 « share options » émises par Cellnovo Ltd, des 1.673.032 bons de souscription d'actions émis et attribués par la Société à la date du Prospectus, exerçables ou non, donnant respectivement droit à la souscription de 171.961, 1.593 et 1.228.241 actions nouvelles et des 186.500 actions gratuites attribuées par la Société.

INCIDENCE DE L'EMISSION SUR LA SITUATION DE L'ACTIONNAIRE

A titre indicatif, l'incidence de l'émission sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1 % du capital social de la Société préalablement à l'émission et ne souscrivant pas à celle-ci (calculs effectués sur la base d'un nombre de 12.475.587 actions composant le capital social de la Société au 30 juin 2017) serait la suivante :

	Participation de l'actionnaire en %	
	Base non diluée	Base diluée (1)
Avant émission de 4.069.769 Actions Nouvelles	1%	0,84%
Après émission de 4.069.769 Actions Nouvelles	0,75%	0,65%

(1) En tenant compte des 901.635 options de souscription d'actions, des 55.833 « *share options* » émises par Cellnovo Ltd, des 1.673.032 bons de souscription d'actions émis et attribués par la Société à la date du Prospectus, exerçables ou non, donnant respectivement droit à la souscription de 171.961, 1.593 et 1.228.241 actions nouvelles et des 186.500 actions gratuites attribuées par la Société.

INCIDENCE DE L'EMISSION SUR LA REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE DE LA SOCIETE

A titre indicatif, l'incidence de l'émission dans le cadre du Placement sur la répartition du capital et des droits de vote de la Société (au 30 juin 2017, et sur la base des informations portées à la connaissance de la Société) sera la suivante (le pourcentage du capital et des droits de vote post augmentation de capital a été calculé sur la base du nombre d'actions composant le capital à l'issue du Placement, soit 16.545.356 actions) :

Actionnaires	Sur une base non diluée	Sur une base diluée (1)

	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote (2)	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote
ForCe-Novo B.V. (Forbion Capital Partners)	1 885 145	11,39%	1 885 145	10,40%
Fonds gérés par Edmond de Rothschild Investment Partners	1 819 357	11,00%	1 819 357	10,03%
Financière Arbevel	1 600 000	9,67%	1 600 000	8,82%
Fonds gérés par Advent Venture Partners	1 122 458	6,78%	1 122 458	6,19%
Sous-total des actionnaires détenant plus de 5% du capital et n'agissant pas de concert	**6 426 960**	**38,84%**	**6 426 960**	**35,44%**
Fonds gérés par Omnes	492 411	2,98%	492 411	2,72%
Air Liquide Investissements d'Avenir et Démonstration (ALIAD)	502 400	3,04%	502 400	2,77%
Kreos	-	0,00%	136 241	0,75%
Kepler Cheuvreux(3)	-	0,00%	1 050 000	5,79%
Autres actionnaires (dont fondateurs et salariés)	9 123 585	55,14%	9 525 639	52,53%
Total	**16 545 356**	**100%**	**18 133 651**	**100%**

(1) En tenant compte des 901.635 options de souscription d'actions, des 55.833 « *share options* » émises par Cellnovo Ltd, des 1.673.032 bons de souscription d'actions émis et attribués par la Société à la date du Prospectus, exerçables ou non, donnant respectivement droit à la souscription de 171.961, 1.593 et 1.228.241 actions nouvelles et des 186.500 actions gratuites attribuées par la Société.

(2) Droits de vote théoriques. Toutes les actions disposent des mêmes droits de vote.

(3) Au titre d'une ligne de financement en fonds propres mise en place le 17 mars 2017, étant précisé que Kepler Cheuvreux n'a pas vocation à conserver les actions souscrites dans le cadre de cette ligne de financement et sera donc conduite à les revendre.

E.7	**Dépenses facturées à l'investisseur par l'émetteur**	Sans objet.